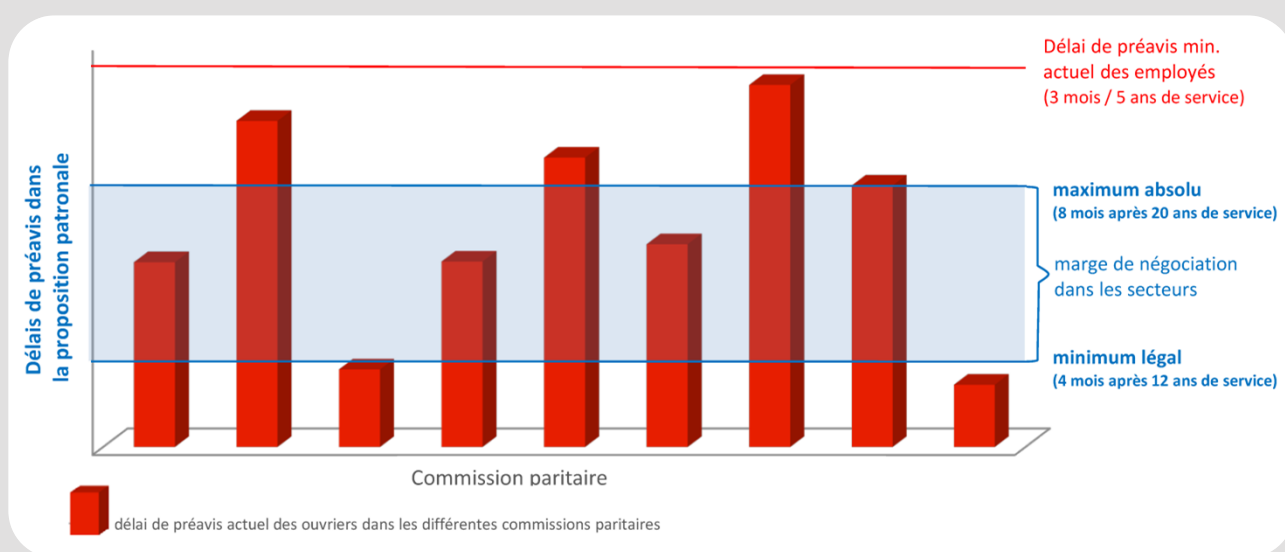




UN BON CONTRAT, NOUS AVONS TOUTS TOUT À Y GAGNER

C'est le moment ou jamais : tous à la manifestation le 6 juin à Bruxelles

D'ici juillet, la Cour Constitutionnelle impose au gouvernement de supprimer les différences entre ouvriers et employés sur les délais de préavis et le jour de carence. Les employeurs veulent profiter de cette occasion pour que l'harmonisation entre les statuts se fasse au détriment de tous les travailleurs. Voici comment les employeurs voient votre préavis à partir de juillet prochain :



En ce qui concerne les **ouvriers**, la proposition patronale revient à un **statu quo, voire une diminution**. Et pour les **employés**, c'est un **recul inadmissible**.

Les solutions pour harmoniser les statuts des ouvriers et des employés vers le haut sont là !

Pour une harmonisation des statuts vers le haut et une meilleure protection pour tous, il faut :

- Des **délais de préavis identiques** dans un délai raisonnable : une période de 10 ans pour éliminer progressivement les différences et permettre aux ouvriers de rejoindre le délai de préavis des employés, c'est-à-dire de progresser vers un min. de 3 mois par tranche de 5 ans d'ancienneté à charge de l'employeur.
- La **suppression du jour de carence** là où il existe encore : un seul système de salaire garanti mensuel, entièrement à charge de l'employeur et applicable à tous les travailleurs.
- Une **période d'essai identique** pour tous, de min. 1 mois et max. 6 mois.
- L'extension du **chômage temporaire** à tous les travailleurs, sous condition d'un encadrement sectoriel obligatoire et **garantie de revenu légal**.
- La mise en place d'une **caisse de vacances pour tous** et calcul du pécule de vacances sur l'entièreté du salaire annuel.
- Le **paiement mensuel du salaire** sur la base du calcul du salaire horaire.



ensemble on est plus forts

PLUS D'INFOS SUR WWW.BONCONTRAT.BE
& SUR LA PAGE FACEBOOK DU SETCA

